



le p'tit journal de **BOOS**

BOOS, L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE **N°13** - SEPTEMBRE 2023



04

LES
DÉFIBRILLATEURS

10

C'EST
LA RENTRÉE

16

L'AGENDA

20

LE
TÉLÉTHON



Respect des limitations de vitesse

La vie d'autrui prime sur toutes les excuses pour aller trop vite en voiture.

Le respect des règles du code de la route est un acte de civisme et aussi une responsabilité importante de chaque conducteur, car cela contribue à garantir la sécurité de tous. Elles ont été établies pour minimiser les risques d'accidents et de blessures graves. Elles doivent être respectées pour prévenir les situations dangereuses.

En respectant les limitations de vitesse, les feux et les panneaux de signalisation, les conducteurs montrent du respect pour les autres usagers de la route, tels que les piétons et les cyclistes, ainsi que pour les résidents de la commune. Cela peut également servir d'exemple aux autres conducteurs et contribuer à une culture de conduite responsable et respectueuse.

En conduisant prudemment et en faisant preuve de courtoisie envers les autres, chaque conducteur peut contribuer à créer un environnement routier plus sûr et plus agréable pour tous.



Mairie de Boos - SEPTEMBRE 2023
Direction de la publication : Bruno GRISEL
Rédaction : Commission I2C

Conception et réalisation : Graphiste indépendante PASCOM'UNE - BOOS
IMPRIMEUR : IROPA, 76800 Saint Etienne du Rouvray, Impression 1850 ex.

Photographies et illustrations :

Patricia Lion-Boucher, Commission I2C et Freepik.

Tous droits réservés, toute reproduction même partielle de cet ouvrage ou reproduction de quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la reproduction des droits d'auteurs. Ne pas jeter sur la voie publique.

02

ÉDITO

le mot du Maire

BOOS, L'ACTU DE VOTRE VILLE



Le Maire,
Bruno GRISEL

Chères Boésiennes et chers Boésiens,

L'été est terminé, nous voici arrivés dans l'automne avec la traditionnelle rentrée des classes et la reprise du travail.

La période estivale a été plutôt calme, seule à déplorer l'arrivée des gens du voyage, ils se sont installés en nombre important en Juillet et récemment début Septembre. Malgré nos efforts pour limiter leur implantation, nous sommes contraints de subir. Il va être grand temps que les pouvoirs publics prennent sérieusement les choses en mains et règle ce problème une bonne fois pour toute. Boos ne doit plus être « le bouche trou » de l'agglomération rouennaise.

Côté positif de cette période estivale, notre fête de la moisson qui a été une grande réussite. Le soleil était au rendez-vous et a permis à un très grand nombre de personnes de venir participer à la messe le matin, au repas le midi et de se promener tout l'après-midi. Je remercie d'ailleurs les élus, les agents communaux et tous les bénévoles qui ont œuvré à la préparation et à l'organisation de cette journée. Sans eux la fête ne serait pas possible à organiser.

La rentrée des classes le lundi 4 septembre s'est très bien passée, tous nos enfants ont repris avec joie le chemin de l'école. Nous avons le plaisir d'accueillir cette année trois nouvelles professeuses.

Durant cette période d'été nous avons réceptionné une balayeuse. Nous allons continuer à nettoyer et désherber les rues (caniveaux et trottoirs) et les parkings, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires.

Un préau va être installé dans la cour de récréation des CM en supplément de l'actuel qui est vraiment trop petit. Les travaux de changement du réseau d'eau potable rue des Canadiens sont terminés. Nous espérons pouvoir commencer l'aménagement sécurisé de cette rue début 2024, ceux prévus rue du Bois-d'Ennebourg devraient reprendre bientôt, France-Telecom termine ses branchements. A la fin de l'année je vous présenterai le projet définitif de notre place. Et bien sûr nous continuons à travailler avec les utilisateurs (professeurs, personnels, parents et enfants) à l'élaboration du projet de notre futur groupe scolaire élémentaire.

La piste cyclable reliant Franqueville-Saint-Pierre est terminée, nous pouvons apprécier d'y circuler en toute sécurité. Nous allons maintenant œuvrer pour réaliser la liaison avec La Neuville par la rue des Andelys et par la rue du Boc, en attendant l'aménagement en direction de Bonsecours et Saint-Léger-du-Bourg-Denis.

Je souhaiterai féliciter nos agents (Nancy et Claude) qui ont réussi malgré une météo très atypique cet été, un superbe fleurissement de la commune que nous allons continuer et encore améliorer l'année prochaine.

Je vous souhaite à tous un excellent automne et vous donne rendez-vous en fin d'année.

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Bruno GRISEL'.

Qu'est-ce qu'un défibrillateur DAE et à quoi sert-il ?

Un défibrillateur DAE est un **Défibrillateur Automatisé Externe** avec une fonction d'assistance vocale qui va guider l'utilisateur du défibrillateur, **étape par étape, pour préparer la victime à un choc électrique à travers des électrodes**. La machine analyse d'abord la fréquence cardiaque pour diagnostiquer si le patient doit être choqué, ou non.

En effet, un DAE est un dispositif médical qui aide à réanimer les victimes d'un arrêt cardiaque. Un défibrillateur avec massage cardiaque peut aider à augmenter considérablement les chances de survie d'une personne. **Le but est de détecter un trouble du rythme cardiaque et de tenter de le re-synchroniser.**

La commune de Boos s'est équipée, en plus de ceux déjà présents sur la commune, **de 7 DAE supplémentaires. Ce qui nous en fait 10 au total.**

Très simple d'utilisation, le défibrillateur fonctionne de manière autonome. Il ne se met en fonction que si cela est nécessaire (après ouverture du défibrillateur, il suffit de suivre les instructions vocales).

Les responsables d'établissements, ainsi que d'autres personnes susceptibles de les manipuler, ont été informés sur l'utilisation des DAE.

Certains se trouvent à l'intérieur des établissements, d'autres à l'extérieur.



DAE



Voici la liste de tous les défibrillateurs que vous pourrez trouver : (voir carte page de droite)

Installés antérieurement :

Salle polyvalente La Gribotière, rue d'Uelzen : à l'extérieur de la salle, tout au fond du mur droit de l'entrée

Club de Football, rue de la Chaussée du Roi : à l'extérieur, sur le mur gauche en face de la barrière verte

Salle des sports n°1, rue des Canadiens : à l'extérieur, sur le mur à gauche de l'entrée.

Installés récemment :

École maternelle "Le Petit Prince", rue des Canadiens : à l'intérieur dans l'entrée principale, à proximité du bureau de la directrice. Il est destiné à l'école (personnes présentes sur place : personnel, parents, etc)

Salle des sports n°2, rue des Canadiens : à l'intérieur dans le hall d'entrée, en face de la porte du dojo. Il est destiné aux personnes présentes dans la salle

Centre de loisirs, impasse des Forrières : à l'intérieur, sur le mur droit dans le couloir qui mène à la salle polyvalente du centre

École élémentaire "Maurice Genevoix", rue d'Uelzen : à l'intérieur, dans le restaurant scolaire. Il est destiné aux personnes présentes dans l'école

Crèche municipale "Les P'tits Loups", rue Achavanne : à l'intérieur, derrière le mur gauche du hall d'entrée. Il est destiné à la crèche

Parvis de la bibliothèque municipale, impasse du Cerisier : à l'extérieur, devant l'entrée de la bibliothèque à droite. Les personnes aux alentours

comme la bibliothèque, le CLIC, le groupe d'animation de Boos, le Club des Cheveux d'Argent, ou les personnes qui y passent peuvent l'utiliser

Mairie de Boos, route de Paris : à l'intérieur, au fond du hall sur le mur à gauche. Destiné aux personnes présentes dans la mairie.

Ces appareils peuvent être aussi bien utilisés à l'intérieur qu'à l'extérieur, en fonction de l'endroit. Cependant, s'il y a un malaise devant un établissement qui en est équipé, ils peuvent également être utilisés, même s'ils se trouvent à l'intérieur.

les défibrillateurs



Si un lieu est équipé d'un défibrillateur, vous pouvez le savoir en vérifiant **qu'il y a bien une petite carte à proximité qui atteste la présence d'un défibrillateur**. Elle peut se trouver sur une porte, un mur, ou autre support.

De plus, des signalétiques ont été installées afin de vous guider vers le défibrillateur présent sur place.

En 2024, la commune fera un investissement pour un défibrillateur extérieur au niveau du cimetière afin de répondre à un besoin pour l'école de musique, l'église, le cimetière, l'association Saint-Vincent-de-Paul et les alentours.

Vous pourrez également retrouver ces informations sur le site internet de la mairie, à la fois dans **les icônes présentes sur la page d'accueil, mais aussi en allant dans : "Vivre à Boos" > "Santé et social" > "Défibrillateurs"**.

Sources :

<https://www.dae-pro.fr/content/6-definition-defibrillateur>
<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/dae>
<https://www.medecindirect.fr/blog/20200303-utiliser-defibrillateur-cardiaque#:~:text=Lorsqu'une%20personne%20est%20victime,essayer%20de%20le%20re%20synchroniser.>

CLIC DU PLATEAU EST DE ROUEN
Maison des Associations
30 rue des Andelys 76520 BOOS
Tél : 02 35 65 02 68
clicplateauest@gmail.com

Ouvert depuis 2009, le **Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)** du Plateau Est de Rouen est un **service gratuit** à destination des personnes **à partir de 60 ans qui résident sur l'une des 15 communes du Plateau Est de Rouen.**

Dispositif national, le Département de la Seine-Maritime subventionne les CLIC qui couvrent intégralement le territoire seinomarin pour réaliser les missions suivantes :

- > **L'accueil, l'information, l'orientation**
- > **L'évaluation multidimensionnelle des besoins et la mise en place de plans d'accompagnement**
- > **La coordination**
- > **La prévention**

Une équipe de deux professionnelles vous accueille pour répondre aux questions que vous vous posez concernant les thématiques suivantes :

- > **Le soutien à domicile** (aide-ménagère, auxiliaire de vie, portage de repas, téléalarme, etc.)
- > **L'offre de soins** (soins infirmiers à domicile, stimulation de la mémoire, hospitalisation, etc.)
- > **Le cadre de vie** (adaptation de l'habitat, logements seniors, hébergement temporaire, permanent, etc.)
- > **La vie sociale** (réunions de prévention, visites de convivialité, transport, séjours vacances, etc.)
- > **Les questions juridiques** (protection juridique, mandat de protection futur, maltraitance, etc.)
- > **L'accès au droit** (aide à la complémentaire santé, cartes de mobilité inclusion, réversions, etc.)

Le service est ouvert le lundi de 9h à 13h et du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Les actions d'information et de prévention programmées pour le deuxième semestre 2023 :

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE : SELF-DÉFENSE

Le self-défense permet aux pratiquants de conserver leur intégrité physique lors d'une agression. Des gestes simples et efficaces pour apprendre à se défendre même en étant novices.

Outre les aspects physiques, la pratique du self-défense développera votre sentiment de sécurité ainsi que votre estime personnelle. Elle favorise le lien social et a un effet indéniable sur le moral et la confiance en soi.



En partenariat avec l'ASEPT Normandie, le CLIC organise un cycle de 12 séances d'1h30 : **à partir du vendredi 29 septembre Salle Robert Talbot 1 quai Lescure à AMFREVILLE-LA-MIVOIE**

LA PROTECTION JURIDIQUE

À titre individuel, ou à titre professionnel, à un moment donné de notre vie, nous pouvons tous être amenés à accompagner une personne ayant une altération de ses facultés mentales et/ou corporelles, pour laquelle la question de la mise en place d'une mesure de protection va se poser.

Quelles sont les mesures de protection juridiques ? Les alternatives ?

Les démarches à réaliser ? Les conséquences ?

En partenariat avec l'UDAF 76, le CLIC organise une réunion d'information : **lundi 13 novembre à 13h30 Salle Rollon, rue du Petit Hamel à MESNIL-RAOUL**

Renseignements et inscriptions au 02 35 65 02 68 ou clicplateauest@gmail.com



CCAS

REPAS OU COLIS OFFERTS AUX SÉNIORS DE PLUS DE 65 ANS

Les membres du CCAS sont heureux de vous offrir un moment de partage et vous donnent le choix entre :



Le traditionnel repas qui aura lieu le samedi 21 octobre 2023, à 12h30, à la salle La Gribotière.

ou

le colis de fin d'année qui sera distribué le vendredi 8 décembre 2023, de 10h à 12h et de 14h à 16h, à la salle La Gribotière.

À cet effet, **vous recevrez un courrier vous permettant d'indiquer votre choix.** Merci d'y répondre avant la date limite indiquée. Tout courrier non renvoyé à cette date ne pourra pas être pris en compte.

REGISTRE COMMUNAL

Vous avez tous reçu lors de la distribution du précédent journal en juin 2023 un courrier émanant du CCAS vous permettant de vous inscrire sur le registre communal.

À ce jour, seulement 45 réponses ont été reçues. N'hésitez pas à renvoyer le formulaire d'inscription sur le registre communal.

Même si vous vous êtes inscrit en 2021, il est impératif de renvoyer le formulaire qui permet la mise à jour de ce registre.

DÉGRÈVEMENT SUR LE PRIX DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le CCAS peut participer aux dépenses liées à la restauration scolaire. Une demande de dégrèvement sur le prix de la restauration scolaire peut être retirée au secrétariat de la mairie.

Les demandes sont étudiées en commission et un dégrèvement peut être attribué en fonction des ressources et des barèmes établis par le CCAS.





LA CRÈCHE LES P'TITS LOUPS

L'équipe des P'tits Loups, de la crèche de Boos, encadrée par Amandine, accueille avec professionnalisme, dynamisme et plaisir, les très jeunes enfants Boésiens et des communes environnantes.

Elle favorise la prise en charge individuelle de l'enfant au sein de deux groupes d'enfants d'âges mélangés.

L'équipe veille au respect du rythme et favorise l'éveil de l'enfant, en proposant des temps de jeux et activités variées, adaptés à ses besoins, afin de l'amener en douceur vers l'autonomie. L'enfant mène à la crèche ses propres expériences, seul ou avec petits et grands. La structure est dotée d'un grand jardin, d'une patageoire et d'un lieu de vie avec des espaces agréables. Sont prévues

également des sorties à la médiathèque, au parc, une visite et un pique-nique à la ferme de la Muette, des portes ouvertes aux parents. Un blog interne au multi-accueil a été créé afin de favoriser le lien avec les familles (informations, projets, photos y sont diffusés).

La crèche Halte-Garderie est ouverte toute l'année de 7h30 à 18h30, sauf 3 semaines en Août, 1 semaine entre Noël et le jour de l'an, et les jours fériés. **Il reste encore des places en accueil occasionnel (en journées / matinées).**



N'hésitez pas à contacter la responsable, pour de plus amples renseignements au 02 35 61 93 92.

LES ATELIERS DE L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

ATELIER BUISSONNIER

Dans le cadre de l'exposition « Observons les oiseaux » présentée au cours du mois de juin à la bibliothèque, l'association Ludokiosque venait animer, pour les enfants, un atelier de fabrication d'oiseaux à partir de matériaux naturels. Sous le soleil de ce samedi 3 juin, outils en main, les jeunes ont fait preuve de créativité et d'originalité afin de réaliser leur volatile.

DÉFI POMPONS ET TRICOTS

Plusieurs rendez-vous étaient proposés en juillet pour venir relever le défi de l'association « Tricote un sourire » #EnrouteversParis2024. L'objectif est de récolter plus d'un million

de carrés et de pompons pour les JO en provenance de toute la France. Parents, grands-parents et enfants ont pu s'initier au tricot tout en partageant un moment de convivialité.

De nouvelles dates seront programmées pour poursuivre l'aventure...

CRÈCHE EN BALADE

Les toutes petites oreilles étaient de sortie à la bibliothèque en cette fin juillet, avant la fermeture estivale. L'évasion était au programme de cette séance sur le thème de la mer et de l'été. Histoires, comptines et bruitages ont capté l'attention du très jeune auditoire.



CENTRE DE LOISIRS « L'ORÉE DU PARC »

Les activités, les grands jeux et les journées exceptionnelles du centre de loisirs durant l'été ont été sur le thème « Il était une fois l'Histoire : de la cité éteinte à celle de nos rêves » qui a permis aux enfants de voyager de la Préhistoire à nos jours et même dans le futur.



Les sorties suivantes ont été organisées : Tolsland (Petits loups et Lutins) et accrobranche (Aventuriers et Grands aventuriers) - Parc Omavik - Labyrinthe Artmazia - Biotropica - Parc d'attractions Aventure Land.

Un camp « Du coq à l'âne » pouvant accueillir 16 enfants à

partir de 9 ans n'a pas eu beaucoup de succès car seulement 9 enfants ont souhaité y participer. Nous avons d'ailleurs dû le proposer aux enfants de - 9 ans.

Nous nous posons la question de renouveler cette expérience l'année prochaine ; pour rappel le camp Bédanne du mois d'août 2022 a dû être annulé en raison de seulement 2 inscriptions.

Des veillées sans nuitée et des veillées avec nuitée ont ravi les enfants.

Les fêtes du centre L'Orée du Parc se sont déroulées les 26 juillet et 25 août 2023.

Les parents ont pu découvrir les danses réalisées par leurs enfants mais aussi participer aux danses et jeux prévus par l'équipe d'animateurs.

Les membres de la commission

du centre de loisirs tiennent à remercier **Corinne GIRAULT et Alexandra DUMONT** ainsi que toute l'équipe d'animation pour leur professionnalisme et leur investissement afin de faire passer un bel été aux enfants.

Dates à retenir concernant l'ouverture du centre de loisirs :

VACANCES DE TOUSSAINT
Du 23 octobre
au 4 novembre 2023

VACANCES DE NOËL
Du 2 au 5 janvier 2024

09

ACTUALITÉS

RAPPEL CONCERNANT LES INSCRIPTIONS :

Les parents doivent obligatoirement créer un compte sur le portail famille <https://portail.berger-levrault.fr/Mairie-Boos76520/accueil> afin de réserver les journées de centre pour leur(s) enfant(s).

Le règlement intérieur du centre de loisirs L'Orée du Parc est disponible sur le site de la Mairie « rubrique Enfance > jeunesse > centre de loisirs ».

Il précise en l'occurrence que « le nombre de jours de présence est fixé à 3 jours minimum par semaine » lors des périodes de vacances. Cette clause n'est pas respectée par certains parents et nous serons dans l'obligation de refuser leurs enfants en cas de non-respect de ces 3 jours de présence.

Merci de votre compréhension.

C'est la rentrée à Boos

LES ÉCOLES

Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école le **4 septembre 2023**. Tous étaient contents de revoir leurs camarades après deux mois de vacances.

Un comptage des effectifs a été réalisé lors de cette rentrée et **nous avons pu conserver la douzième classe en élémentaire**. Ce qui correspond à une moyenne de **24,16 élèves par classe**. Sinon, l'effectif serait passé à **26,36 élèves sur**

11 classes. Cela peut vous paraître dérisoire mais c'est très important pour la concentration des enfants et leur apprentissage.

Vous avez aussi pu constater quelques petits changements dans la présentation des menus. En effet, sur ceux-ci, **vous pourrez retrouver les menus de la restauration scolaire et du centre de loisirs** (mercredi et vacances scolaires) sur le même tableau.

ATTENTION, NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES TARIFS MAJORÉS VONT ÊTRE MIS EN APPLICATION COMME CITÉ SUR LES RÈGLEMENTS DE LA RESTAURATION ET DU CENTRE DE LOISIRS.

Malheureusement, **nous constatons que trop de parents stationnent sur les trottoirs**. Pour la sécurité de tous, enfants, adultes et usagers de la route, il serait souhaitable d'utiliser **les parkings qui sont à votre disposition pour le stationnement** aux abords des écoles et la garderie de l'école élémentaire.

10

ACTUALITÉS



Le 27 mai, nous avons visité la **caserne des pompiers de FRANQUEVILLE SAINT PIERRE**. On s'est mis en groupe. Les pompiers nous ont montré deux échelles différentes. Puis ils nous ont fait visiter les camions. **Nous avons regardé différents ateliers que les jeunes « Sapeurs-Pompiers » travaillent pour passer leur diplôme.**

Le jeudi 8 juin, nous avons présenté **notre rôle de CME aux CE2** pour leur donner envie de se présenter aux **prochaines élections qui auront lieu le 9 octobre.**

Lors de la **retraite aux flambeaux du 3 juin**, nous avons aidé à vérifier que les inscrits étaient là et nous avons participé à la distribution des flambeaux. On disait aux enfants que s'ils ramenaient les lampions ils auraient une place de manège. Pendant le défilé il y avait des CME devant et des CME derrière. Nous avons regardé le feu d'artifice qui cette année était en musique. **C'était magnifique !**

Puis nous avons aidé à récupérer les flambeaux et M. le maire donnait les tickets aux enfants.



CME

Notre dernière réunion a eu lieu le 21 juin, ce jour-là nous avons fait la maison à insectes avec des branches, du bois etc. Les agents de la commune l'ont installé sur le parking de la bibliothèque.

À la cérémonie de commémoration du 14 juillet, Mylann a déposé les fleurs au monument aux morts. Il y a eu des discours puis on a chanté la Marseillaise. Pour finir nous avons pris un verre de l'amitié tous ensemble.

Le 18 octobre, nous dirons au revoir aux anciens CM2 devenus 6°. Et il y aura la remise des écharpes aux nouveaux élus.

Article rédigé par Senara.



11

ACTUALITÉS

Le respect du cadre de vie et de l'environnement

Les déchets verts doivent être emmenés à la déchetterie et non dans les chemins et fossés de la commune.



12

ACTUALITÉS

Dans le but de rendre la commune plus agréable à vivre, les espaces de détente ont été développés en les assainissant et en les aménageant, comme : les mares, les parterres de fleurs et les espaces verts. Ces espaces sont entretenus par les agents communaux.

Le personnel communal a attiré notre attention sur différentes incivilités auxquelles il est régulièrement confronté, mettant en évidence le manque de respect face aux lieux et au travail fourni.

Les agents communaux ont déjà récupéré toutes sortes de déchets, comme des emballages de fast food, ou des dépôts sauvages de bouteilles pour les plus courants. Il y a aussi des déchets plus insolites, comme un pneu dans la mare de Franquevillette ou encore un bloc de béton laissé au bord de cette dernière. Il est dommage de retrouver ces objets polluants pour la nature qui, en plus, gâchent le cadre de vie.

De même, les déchets verts doivent être emmenés à la déchetterie et non dans les chemins et fossés de la commune.

Également, parterres et massifs de fleurs sont régulièrement piétinés par les passants, sans parler des déjections animales qui ne sont pas ramassées...

Tous ces embellissements du cadre de vie représentent un coût pour la commune et le non-respect souligne le manque de considération des habitants face au travail des employés de la commune.

Nous profitons de cet article pour rappeler, une fois de plus, que le stationnement sur le trottoir est gênant car il oblige les piétons à descendre sur la route et à se mettre en danger.

Cette remarque est également valable au niveau du trottoir du papyloft côté parking où les voitures se garent également sur le trottoir mais au ras du portillon des habitations. Il suffit de faire quelques mètres de plus à pieds pour éviter ce désagrément... Merci de ne pas penser qu'à vous.

Merci à tous de se respecter les uns les autres, ainsi que de respecter le travail de l'équipe technique, pour le bien vivre de tous à Boos.



ÇA Y EST, ELLE EST ARRIVÉE !

En effet, comme voté au budget, la commune a fait l'acquisition d'une balayeuse pour un montant de 90 000 € (subvention du Département 9 000 €) afin de faire correctement l'entretien de notre voirie qui est un véritable problème suite à l'interdiction d'utiliser certains produits désherbants. Deux conducteurs ont été affectés à cette machine.

TRAVAUX DE PEINTURE À LA CRÈCHE

À la crèche "Les P'tits Loups", des travaux de peinture ont été réalisés par les agents municipaux, pendant la fermeture estivale. Nous sommes passés du jaune au vert.



LES DIFFÉRENTS TRAVAUX

NOUVEAUX QUAIS-BUS

Si vous prenez la Route de Paris, en direction de Boos ou de Franqueville-St-Pierre, vous avez dû les remarquer. De nouveaux quais-bus ont été installés au niveau de l'Aéroport Rouen - Vallée de Seine. Il est d'ores et déjà en service alors n'hésitez pas à venir prendre le 13 à cet endroit.



LE CANIVEAU REMIS EN ÉTAT !

Cet été, le caniveau de la rue Guillemette d'Assy a été remis en état.



LES PANIERS DE BASKET

Les paniers de basket du parc du Coquet ont été remis en état et sont désormais plus sécurisés.

TERRASSEMENT RUE SAINT-SAUVEUR

Afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales, le fossé de la rue Saint-Sauveur a eu droit à un terrassement et a un nouveau profil. Celui-ci est constitué de modules béton.

De plus, du gazon doit bientôt être semé pour rendre cet endroit plus verdoyant.

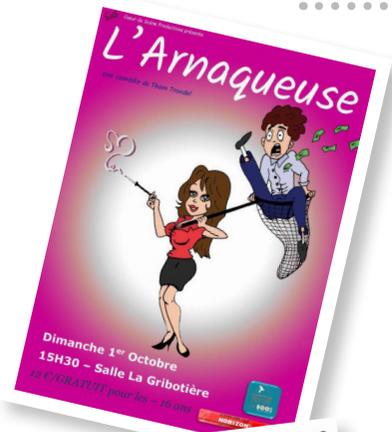
RETOUR ÉVÈNEMENTS



Le samedi 3 juin, la retraite aux flambeaux a attiré énormément de participants (200 enfants). Les jeunes du CME ont participé à la distribution des flambeaux et, devant l'affluence, la mairie a acheté des places de manège pour compléter celles gracieusement offertes par les forains. **Le feu d'artifice qui était musical, pour la première année**, a conquis les nombreux spectateurs. **A peu près 800 personnes.**

À votre avis, à refaire ?

La fête de la musique, à la salle La Gribotière le vendredi 23 juin, a proposé un concert avec 3 groupes (Travelling, Rue de l'Industrie, Enjoy) qui se sont alternés avant un final commun vers minuit. Le public est venu par vagues participer à cette fête.



LE SPECTACLE L'ARNAQUEUSE

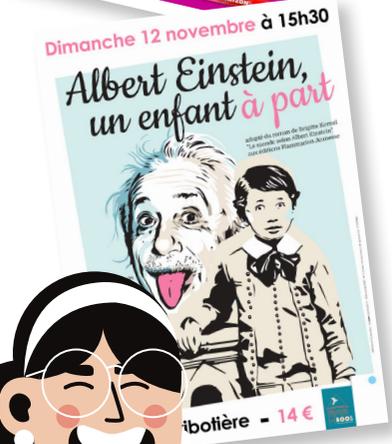
Dimanche 1^{er} octobre à 15H30 à la salle La Gribotière

La nouvelle comédie délirante de Thom Trondel entre Pretty Woman et le Dîner de Cons !

« Quand Luc , à la recherche du grand amour, rencontre Clara, love coach séductrice et un brin malhonnête, rien ne se passe comme prévu !

Entre un dîner déjanté dans un grand restaurant, une leçon de drague hilarante, un accident de bilboquet, des allergies multiples ou encore une scène de danse mythique....

Trouver l'amour n'est pas si simple, surtout lorsqu'on a affaire à une arnaqueuse ! »



NOVEMBRE EN NORMANDIE : EINSTEIN UN ENFANT À PART

Dimanche 12 novembre à 15H30 à la salle La Gribotière

Un super spectacle familial, **Einstein un enfant à part**. Petit, Albert Einstein est un enfant différent. Moqué par ses camarades, il trouve alors refuge dans les chiffres et les livres. Dans ces moments, son esprit dépasse les barrières. Il veut tout comprendre, qu'on lui explique le monde.

Derrière le grand génie, **prix Nobel de Physique, se cache un enfant malicieux** qui a trouvé sa voie. Un spectacle familial, qui plaît aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Avec beaucoup de tendresse et d'humour. Les comédiens réalisent un tour de force en jouant **une quinzaine de rôles.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

À quoi correspond ce nombre : **10**



Solution : Le nombre de DAE sur Boos.

15
FOCUS

LE CONCERT DE NOËL

Dimanche 17 décembre à 15H à la salle La Gribotière



Rythme et Chansons est une chorale d'un peu plus **d'une trentaine de femmes et d'hommes, de tous âges.** C'est un bel exemple de complicité intergénérationnelle. L'association a été **créée en 1993** et notre chœur fonctionne sans interruption depuis cette date.

En région parisienne, **l'association est située à**

Thiais dans le Val-de-Marne (94) à proximité de Choisy-le-Roi, Orly, Vitry-sur-Seine, de Rungis, et de Paris.

Nous viendrons **le dimanche 17 décembre 2023 à 15h à la salle de la Gribotière** pour vous présenter **un florilège de chants de Noël d'hier et d'aujourd'hui.**



01 DIMANCHE
OCTOBRE

3ÈME FESTIVAL D'HUMOUR - L'ARNAQUEUSE
À 15H30, SALLE LA GRIBOTIÈRE Tarif 12€ / Gratuit -16 ans

21 SAMEDI
OCTOBRE

LE TRADITIONNEL REPAS DES SÉNIORS
À 12H30, SALLE LA GRIBOTIÈRE

12 DIMANCHE
NOVEMBRE

**FESTIVAL NOVEMBRE EN NORMANDIE
EINSTEIN, UN ENFANT À PART**
À 15H30, SALLE LA GRIBOTIÈRE

26 DIMANCHE
NOVEMBRE

10H À 18H30 **MARCHÉ DE NOËL**
SALLE LA GRIBOTIÈRE

16

SORTIES CULTURE

**Vous pouvez
retrouver les
informations
détaillées
sur le site
et le Facebook
de la mairie.**

TELETHON DÉCEMBRE

**ON SE MOBILISE POUR LE TÉLÉTHON
VENDREDI 1^{ER} ET SAMEDI 2 À BOOS**

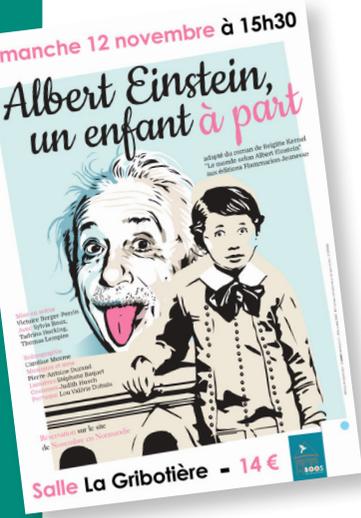
VENDREDI 8 ET SAMEDI 9
À FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE
Voir le programme en page 20

8 VENDREDI
DÉCEMBRE

**DISTRIBUTION DES COLIS
DE FIN D'ANNÉE AUX SÉNIORS**
DE 10H À 12H et DE 14H À 16H
SALLE LA GRIBOTIÈRE

17 DIMANCHE
DÉCEMBRE

À 15H **CONCERT DE NOËL**
CHORALE CHANTS DE NOËL
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
SALLE LA GRIBOTIÈRE Tarif 10€ / Gratuit -12 ans



L'AGENDA DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

OCTOBRE

1^{ER} OCTOBRE - À PARTIR DE 10H
La Reinette 2023
Place de la Mairie de la
Neuville-Chants-d'Oisel
**Si vous aviez aimé La Reinette à
Boos en 2022, sachez qu'elle est
de retour pour la 17^e édition !**
Plus d'informations sur
www.lareinette.fr

7 ET 8 OCTOBRE - DE 9H À 17H,
L'association School Boos organise
un Vide ta Chambre
salle La Gribotière, au profit de
l'école élémentaire de Boos.

OCTOBRE DE 20H15 À 21H15
Opération Octobre Rose
Le Judo Club de Boos soutient
l'opération « **Octobre Rose** » avec
son groupe de Taïso.
**Plus d'informations auprès du
Judo Club au 06 83 64 19 79.**

NOVEMBRE

LE SAMEDI 4 - DE 9H À 20H
LE DIMANCHE 5 - DE 9H À 18H
Tournoi Warhammer 40000
organisé par La Caverne des
Wargamers à la Gribotière.
Venez découvrir l'univers du jeu
de figurines !

19 NOVEMBRE - 15H
Pièce de théâtre
Les Dits d'Ascalie ont la mémoire
qui flanche au profit de l'association
Manger la Vie à la Gribotière

DÉCEMBRE

Le Judo Club de Boos s'engage en
faveur du Téléthon. Animations et
vente de crêpes au Dojo.
Tous les bénéfices seront reversés
à l'association AFM Téléthon.
**Plus d'informations auprès du
Judo Club au 06 83 64 19 79.**

31 DÉCEMBRE - 19H30
Soirée de la Saint Sylvestre
à la Gribotière **organisée par**
l'association Europe-Inter-Echange

L'AGENDA DE LA BIBLIOTHÈQUE

Impasse du Cerisier 76520 BOOS Tél : **02 35 80 37 13**
Email : bibliotheque@mairie-boos.com
Retrouvez-nous sur : www.bibliotheque.mairie-boos.com



Planning des activités de la bibliothèque **d'octobre à décembre 2023**
Destinées au public (sous réserve de modifications)

OCTOBRE

MERCREDI 4 À 10H
Accueil des bébés lecteurs
avec le tapis-lecture
« **les différences** »,
sur inscription gratuite

SAMEDI 7 À 10H
Atelier bricolage
d'automne,
pour enfants
accompagnés
dès 8 ans, sur
inscription gratuite



JEUDI 19 À 18H
Fin de l'animation
avec les bornes d'arcade

JEUDI 26 ET VENDREDI 27 À 19H30
Soirées frissons pour les enfants
de 4 à 8 ans, sur inscription gratuite

NOVEMBRE

SAMEDI 4 À 10H
Atelier pompons et tricots,
sur inscription gratuite

MARDI 7 À 15H30
Début de l'exposition de peintures
« **Les images de Souane** »

SAMEDI 18 À 14H30
Contes pour les 4-8 ans
avec couleurs safran
« **touche pas à ma forêt** »
sur inscription gratuite

SAMEDI 18 À 17H
Fin de l'exposition des œuvres
« **Les images de Souane** »

MERCREDI 22 À 10H
Accueil des bébés lecteurs
les p'tits pilotes



SAMEDI 25 À 14H
Du jeu sur le plateau,
pour les plus de 8 ans accompagnés,
sur inscription gratuite

DÉCEMBRE

SAMEDI 9 À 10H
Atelier bricolage de Noël
pour enfants accompagnés
à partir de 8 ans,
sur inscription gratuite

SAMEDI 16 À 11H
Spectacle de Noël avec
Thierry Ponchelle pour les
3-5 ans, sur inscription gratuite

MERCREDI 20 À 10H
Accueil bébés lecteurs
« **Noël pour p'tites oreilles** »



17

SORTIES CULTURE

Programmation des
animations de la
bibliothèque pour le
public. Sous réserve
de modifications.



RUN FOR USP7

18

RENCONTRE AVEC UN BOÉSISIEN



Quel est le nom du projet et en quoi consiste-t-il?

Le projet s'appelle RUN FOR USP7. C'est un défi que nous nous sommes lancé afin d'aider l'association boésienne Manger La Vie, qui œuvre depuis plusieurs années en faveur des personnes atteintes du syndrome Hao-Fountain. Ce projet sportif étudiant vise à courir le marathon de Houston en janvier 2024 au profit de cette association. Manger La Vie a pour but d'aider matériellement, financièrement et moralement les patients atteints d'une mutation ou d'une délétion sur le gène USP7.

Qui êtes-vous ? Combien êtes-vous ?

Je suis **Pierre CORROT**, un Boésien étudiant en master de commerce à Bordeaux. Nous sommes 4 amis (Mathilde SENARD, Marceau HAVARD, Salomé SAUSSIÉ, et moi-même) à travailler sur le projet. **Marceau et moi irons courir le marathon, tandis que Mathilde et Salomé nous aident sur la partie démarchage et communication.**

Toutefois, quand on a commencé à parler du projet, le père de Zoé et fondateur de l'association, Olivier Emmenecker, nos deux papas ainsi qu'un de nos amis, ont décidé de nous rejoindre dans cette aventure et seront **de la partie le 14 janvier à Houston !**
Nous partons donc courir à 7.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi cette course et cette association en particulier ?

J'ai choisi cette association car je la connais depuis sa création. **C'est une cause qui me touche car je suis un voisin de Zoé, je la vois grandir et évoluer et forcément je m'y suis attaché.** Courir le marathon à Houston est hautement symbolique puisque c'est dans cette ville américaine que deux chercheurs, Professeur Schaaf et Professeur Fountain, ont fait avancer la recherche sur le gène USP7. Il est donc **« intéressant de se dépasser là où tout a commencé ».**

Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés pour cette course ?

Les objectifs sont :
Financiers : nous espérons récolter 5 000 € minimum. Il faut savoir que le coût pour 2 personnes, l'hôtel, les billets d'avion et les dossards, il y en a pour 2 500 €. C'est pourquoi nous nous sommes fixés 5 000 €, cela couvrirait les frais de déplacement et il resterait ainsi une belle somme pour l'association. Si ce montant est dépassé, l'argent en plus ira à l'association.

Sportif : nous sommes sportifs, mais pour 5 d'entre nous, c'est notre premier marathon.

Donc notre premier objectif est de finir la course idéalement en moins de 4H30.

Humain : apporter un maximum de visibilité à l'association Manger La Vie. Sensibiliser le plus d'entreprises à cette cause afin qu'ils apportent leur soutien financier.

Pour nous contacter :

Pierre CORROT
06 69 57 01 17
pierre.corrot@kedgebs.com

Comment vous préparez-vous physiquement et mentalement pour l'événement ?

Pour ce qui est de la préparation physique, nous avons commencé par mettre en place un **entraînement régulier en courant 3 fois par semaine.** Nous avons commencé en douceur jusque fin août 2023. En septembre, nous intensifions l'entraînement dans le but de faire le semi-marathon de Rouen, pour voir si les entraînements sont efficaces. En ce qui concerne la préparation mentale, le fait de partir d'un projet sportif en **se liant à une association nous oblige à ne pas baisser les bras et à aller jusqu'au bout.** Et de savoir que nos proches et les élus de la commune nous soutiennent, ça nous aide à nous surpasser. Plus nous avons de monde derrière nous et plus on a envie de nous dépasser.

Qu'est-ce qui vous motive à franchir la ligne d'arrivée ?

C'est le fait de se dire que Zoé ne peut pas courir alors que nous, nous pouvons. Ainsi, nous allons sortir de notre zone de confort et tout donner. Nous voulons rendre fières toutes les personnes qui nous soutiennent et surtout apporter une aide financière pour aider la vie de tous les patients atteints du syndrome Hao-Fountain.

Pouvez-vous nous parler de l'association bénéficiaire et de l'importance de son travail ?

En 2015, l'association Manger La Vie a été créée à Boos. Zoé a été la première personne diagnostiquée avec le Syndrome Hao-Fountain sur le gène USP7 en France et le 9ème cas mondial.

Aujourd'hui, grâce aux avancées de la recherche, **200 personnes dans le monde dont 17 en France**, sont reconnues atteintes de cette maladie génétique.

Le but de l'association est **d'apporter un soutien moral, matériel et financier aux patients** ainsi qu'à leur famille pour qu'ils puissent avoir la vie la plus normale possible, malgré le handicap lié à leur maladie.

Un des autres objectifs est de **faire avancer les recherches sur la mutation ou délétion du gène USP7.**

Comment pouvons-nous vous aider ?

Parler de cette action dans le **journal communal et partager notre vidéo sur le site, ainsi que sur la page facebook de la mairie, est déjà une façon de nous aider.** Plus nous arriverons à sensibiliser le public à cette cause, plus ce projet prendra de l'ampleur. Chacun peut amener sa contribution. Dans un premier temps, en partageant la vidéo sur les différents réseaux sociaux qu'ils utilisent.

Dans un second temps, pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent faire un don pour aider à mener à bien le projet (**lien de la cagnotte : <https://www.leetchi.com/en/c/runforusp7>**).

Tous les bénéfices seront reversés à l'association.

**Quels sont vos projets en termes d'engagement social et de soutien à cette cause qui vous tient à cœur ?
Quel sera le prochain ?**

Le confinement dû au covid a grandement impacté les manifestations organisées par l'asso-

ciation pour récolter des fonds. Alors, j'ai eu envie d'apporter mon soutien à Manger La Vie.

En 2020, j'ai proposé de faire TOUT BOOS BOUGE en ligne. Des activités étaient proposées et les personnes devaient se prendre en photo avec un vêtement rose et la poster sur la page facebook de l'association. **Près de 4 600 € ont été récoltés.**

En 2021, avec des amis, nous avons relié **Lyon à Paris en vélo en portant les couleurs de l'association.** Le but premier était de faire connaître l'association et de rencontrer les différents patients et leur famille mais le covid présentait un trop gros risque. Alors, nous avons surtout profité de cette aventure pour parler de l'association lors de notre périple.

Pour 2024, c'est le projet RUN FOR USP7.

Mon futur projet sera de gravir une montagne comme le Kilimandjaro ou le Mont Blanc au profit de l'association !



Pour faire un don pour aider à mener à bien le projet Run For USP7.



ON SE MOBILISE POUR LE **TÉLÉTHON**

À BOOS LES VENDREDI 1^{ER} ET
SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023

TRADITIONNELLE VENTE DE CRÊPES dans le hall d'Intermarché le VENDREDI DE 9H30 À 19H et le SAMEDI DE 9H À 19H, ainsi que diverses activités proposées par les associations boésiennes.

Si vous souhaitez participer à la cuisson ou à la vente des crêpes, vous pouvez contacter Brigitte PRIEUR au 06 10 91 09 70. Merci d'avance de votre coopération.

Un mois avant la date de l'évènement, nous vous communiquerons les informations complémentaires et le programme complet sur le site et le Facebook de la mairie.

À FRANQUEVILLE-SAINTE-PIERRE LES VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023

Sans interruption du VENDREDI 8 DÉCEMBRE 13H au SAMEDI 9 DÉCEMBRE 13H
- MARCHÉ ou COURSE

Espace Pierre de Coubertin
(Sivom Franqueville-Saint-Pierre)

AVEC UN OBJECTIF DE 3 637 KM

Vente sur place de crêpes et de cannelés, jus de fruits, café, thé et chocolat chaud.

Pour passer la nuit sur place avec les pompiers et les athlètes de l'EAPE possibilité de se restaurer autour d'un barbecue.

VENDREDI 8 DÉCEMBRE - DÉAMBULATION DES LUMIÈRES
Rendez-vous à 18h30 avec vente de bâtons lumineux sur place au prix de 2 €
Départ de la déambulation à 19h
Ouverture par les maires du Plateau.

VENTE DE PLAT : CHOUROUTE
remplir bon de réservation ci-dessous.
1 part avec 1 bière : 14 €
1 part avec 1 bouteille vin blanc 37 cl : 16 €.
Sur le parking du Super U de 10h à 14h



TEL EST TON PLATEAU



COUPON RÉPONSE

Prévente de formules « Choucroute » au profit du Téléthon

Nom :

Prénom :

Tél. :

Choucroute + bière

.... x 14€ =

Choucroute + 37cl de vin

.... X 16€ =

Total :

Retrait des commandes le samedi 9 décembre dans le hall de SUPER U de 10h à 14h à

Coupon – réponse à déposer à la Mairie de Mesnil-Esnard avant le 28 novembre 2023 accompagné d'un chèque à l'ordre de TEL EST TON PLATEAU



les Tribunes politiques

BOOS, UNE VILLE COMME ON L'AIME

Majorité Municipale,

Chères Boésiennes, chers Boésiens,

La considération de chacun est un élément clé pour créer une société où les individus peuvent coexister pacifiquement. Il implique de considérer les autres comme des personnes à part entière, avec des droits et des opinions qui doivent être pris en compte. Cela signifie qu'il est important de ne pas être égoïste, insensible ou indifférent aux autres membres de la communauté, mais plutôt de faire preuve d'empathie, de compréhension et de respect pour leur dignité et leur valeur.

Avoir de l'égard pour les autres implique d'être conscient de leurs sentiments et de leurs besoins et de faire preuve de tact et de considération dans nos interactions avec eux. Cela peut inclure des choses telles que respecter leur espace personnel, s'abstenir de juger et de critiquer les autres de manière injuste, communiquer avec eux de manière constructive et attentive, et être à l'écoute de leurs opinions et de leurs points de vue.

L'estime d'autrui peut également aider à établir des relations positives et durables avec les membres de la communauté. En adoptant une attitude de respect envers les autres, nous créons un sentiment de confiance et de sécurité, ce qui peut encourager les autres à faire de même. Cela peut aider à favoriser une culture de respect et de compréhension mutuelle, qui peut ensuite se propager à d'autres membres de la communauté.

La civilité est également importante pour maintenir des relations harmonieuses et éviter les conflits. En respectant les autres, nous pouvons construire des relations de confiance qui nous permettent de travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs.

En fin de compte, le respect des uns des autres est un choix que chacun doit faire dans ses interactions avec les autres. Cela peut aider à créer un environnement où chacun peut se sentir valorisé et compris, ce qui peut à son tour favoriser une communauté harmonieuse et prospère.

ENSEMBLE POUR BOOS

Aux commandes depuis des années, la majorité se rend compte un peu tard de la mauvaise isolation et de la détérioration des locaux (préau qui fuit, toits terrasses se transformant en piscine, menuiseries moins étanches). Une étude pour construire une autre école est en cours. Nous approuvons l'idée d'une école moins énergivore et plus adaptée aux nouveaux besoins. Cependant, nous espérons que ce grand projet ne sera pas à l'image de ceux menés jusqu'ici : sans réflexion collective et vision à moyen et long terme.

Associer le personnel, les élèves et les parents à ce grand projet nécessite un long travail de concertation dont il ne faut pas faire l'économie. Concevoir un lieu de vie pour de nombreuses années impose de croiser les regards des experts, des élus et des usagers. En effet, quand certains pensent à la sécurité, d'autres envisagent le bien-être au quotidien ; quand les enseignants imaginent d'abord les conditions de travail, les élèves rêvent de la cour de récréation ; quand les uns pensent économies d'entretien, les autres pensent adaptation au réchauffement climatique. Que le projet de construction soit réalisable ou pas, la rénovation, à l'heure où les prix des matériaux ne cessent de grimper, doit être envisagée.

De plus, même avec de beaux bâtiments, certains problèmes ne pourront pas être résolus. Sur le temps périscolaire, faute d'un projet éducatif, d'employés formés et en nombre suffisant, le personnel, ne peut offrir un temps de pause agréable pour tous. Alors que nous réclamions des arbres pour faire de l'ombre, la majorité, qui se vante de végétaliser la ville, a préféré tout bitumer lors de l'agrandissement de la cour puis installer un carport en tôle pour offrir un peu de « fraîcheur » aux écoliers. Pendant ce temps, deux communes voisines investissent dans une vraie végétalisation de la cour d'école ou d'un parking.

Catherine TISON, Grégory DELISLE,
Anne-Lise REIGNER, Dominique DURIEZ

Pour nous suivre ou échanger,
visitez notre page Facebook :
<https://www.facebook.com/Ensemble-pour-Boos-101418925404750>



NAISSANCES

Lola **GEBERT** 21/07/2023

Alba **GOMEZ** 30/06/2023

Éléonore **MORENO-LOPEZ** 21/06/2023

Andréas **GRISEL** 14/06/2023



DÉCÈS

Mme Yvette **COURTOIS**, veuve **DORÉ (94 ans)** 29/08/2023

M. Didier **PAPON (70 ans)** 21/08/2023

Mme Yvette **CARDON (85 ans)** 18/08/2023

M. Jean-Louis **BEAUCOUSIN (79 ans)** 25/07/2023

M. Cédric **VARIN (46 ans)** 18/06/2023

M. Michel **VINCENT (71 ans)** 07/06/2023

M. Robert **OURSEL (62 ans)** 30/05/2023



MARIAGES

Xavier **HENNEBEL** et Caroline **VAUTIER** le 02/09/2023

Anthony **FOUGÈRES** et Alizée **DORANGE** le 02/09/2023

Alexandre **DEBONNE** et Patricia **SILLIARD** le 26/08/2023

Jean-François **HUET** et Adjoua **N'GOTTA** le 24/08/2023

François **PETIT** et Cyrielle **FIDELIN** le 08/07/2023

Saint-Cyr **POULIER** et

Katia **CARPENTIER-DENNER** le 24/06/2023

Tony **LEGAY** et Elodie **BASILE** le 10/06/2023

Julien **DOURNEL** et Hélène **PÉRON** le 03/06/2023

Mickaël **CLOUET** et Cindy **MAUGER** le 20/05/2023

22

ÉTAT CIVIL



LA COMMUNE RECHERCHE DES AGENTS RECENSEURS

pour le recensement de la population qui se déroulera en janvier/février 2024 (chercheurs d'emploi, retraités, étudiants...).

Contactez la Mairie
02 35 80 20 62



Afin de tester leur bon fonctionnement, les essais des sirènes d'alerte **ont lieu le premier mercredi de chaque mois.**

Cependant, **le premier mercredi du mois de novembre 2023 étant férié**, ces essais auront exceptionnellement lieu **le mercredi 8 novembre, à l'heure habituelle, entre 11h55 et 12h.**

Mairie de Boos, route de Paris BP 12 - 76520 BOOS
Tél. 02 35 80 20 62 / Fax. 02 35 80 22 06 - Email : contact@mairie-boos.com
Lundi et Mercredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 9h00 - 12h00



Retrouvez-nous sur
www.mairie-boos.com



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens ayant **16 ans nés dans la période d'octobre à décembre 2007** doivent se présenter en Mairie **avant le 31 décembre 2023.**

Ils doivent être munis de leur **livret de famille.** Vu le temps de l'instruction, les personnes doivent se présenter **au minimum 30 minutes avant l'horaire de fermeture.**



TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés **par des particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc.... sont limités :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Samedis : de 9h à 12h et de 14H30 à 19h

Dimanches et jours fériés : 10h à 12h.



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Le dispositif de recueil des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports se fait désormais à **la Mairie de MESNIL-ESNARD.**

Pour toute demande **prendre rendez-vous au 02 32 86 56 56.**



CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

La **permanence de l'avocat ou du conseil juridique** a lieu le **1^{er} lundi de chaque mois** à partir de 14h.

Prendre impérativement rendez-vous au secrétariat de la Mairie.



HORAIRES DÉCHETTERIE

Lundi / mercredi / vendredi / samedi
9h00 à 12h00
14h00 à 18h30

Mardi et jeudi
9h00 à 12h30.



MISSION LOCALE

Vous avez entre 16 et 25 ans, la mission locale peut vous aider à vous insérer dans le monde du travail.
Sur rendez-vous au 02 32 81 63 70.

23

INFOS UTILES



MODE OPÉRATOIRE DÉFIBRILLATEUR



Vous êtes face à **une victime en arrêt cardiaque** :
la victime est inconsciente (*elle ne réagit pas*) **et ne respire pas**
(*sa poitrine ne se soulève pas*). Il faut immédiatement mettre en place la chaîne de survie :

1

APPELER



Appelez (ou faites appeler)
immédiatement les secours

15

SAMU

18

POMPIERS

114

N° D'APPEL D'URGENCE
FRANÇAIS POUR
LES SŒURDS
ET MALENTENDANTS

2

MASSER



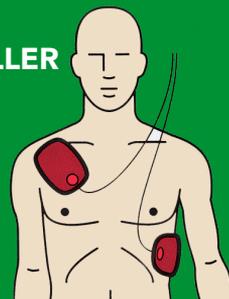
Placez la victime sur le dos et
sur une surface dure.

Massez vite et fort au milieu
de la poitrine.

Demandez aux témoins d'aller
chercher un défibrillateur.
S'il est à proximité saisissez-le
vous même.

3

DÉFIBRILLER



Une fois le défibrillateur
entre vos mains, **dénudez**
la poitrine de la victime
et collez les électrodes
comme indiqué.

Une fois les électrodes
connectées, le défibrillateur lance
automatiquement une analyse
du rythme cardiaque.

Ne touchez pas la victime
pendant ces quelques secondes.
Si nécessaire, le défibrillateur
délivrera le choc.
Ensuite, reprenez le massage.

**Tout au long du processus de défibrillation, écoutez
et suivez les instructions vocales qui vous permettront
d'apporter à la victime la meilleure prise en charge possible.**

